Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2018

N° 135 Octobre

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Les élèves de l'école Sainte-Marie à la découverte du patrimoine. 1, 8

L'île du Colombel à La Bloutière menacée. 2, 5-6, 8

Un autel à la mémoire des poilus dans l'église de Cérences qui mériterait qu'il soit fait quelque chose. 3

Eco-veille de la randonnée mensuelle à La Trinité. 4, 7

Sommaire :

L'actualité de l'association est ainsi faite. Ce mois ci se sont les élèves d'une classe de Sainte-Marie-de-Percy qui ont commencé la découverte patrimoniale de Percy. Visite très réactive des élèves. Des photographies ont permis de comparer, regarder et comprendre l'évolution du bourg.

Nous avons été alertés sur le sort de l'île du Colombel à La Bloutière, propriété de la fédération de pêche.

Des randonneurs ont arpenté, comme chaque mois, de beaux chemins à La Trinité mais avec entre les deux parties un long tronçon de route goudronnée. Ce fut l'occasion de constater qu'un nombre important de salamandres avaient été écrasées par les voitures sur une portion de route sur La Chaise-Baudouin dans une zone humide.

SAUVEGARDE VALORISATION PATRIMOINE VAL DE SIENNE
ASVPVS
GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

Des élèves de l'école Sainte-Marie à la redécouverte de leur patrimoine

La découverte se fit sous de fines gouttes d'eau. Les nuages s'accrochaient au bocage. Vingt-trois élèves sous l'autorité de monsieur Jérôme Yver et accompagnés par la propriétaire de l'ancienne station de monte du haras de Percy ont fait la découverte d'une partie de ce qui constitue à l'heure actuelle l'héritage percyais.

La visite a commencé en salle de classe où les origines de Percy furent évoquées. C'est en effet un lieu d'origine Gallo-romaine si l'on se fie à l'étymologie « le domaine de Patricius ». Il y avait autrefois deux paroisses : Saint-Martin et Saint-Jean-Baptiste. L'église de la première disparu petit à petit dans le courant du 17e siècle et il y eut un regroupement. Cela explique peut-être le fait qu'il y eut longtemps trois curés, chacun nommé par son autorité : abbaye de Fontenay et le seigneur.

La rue Saint Martin:

Relativement bien protégée en 1944, la rue saint Martin a conservé du bâti ancien de granit et de grès, parmi lequel se distingue des pierres du 16e siècle et notamment un « tau » sur un arc à accolade au n° 7 de la rue. Pour qui lève les yeux, de belles lucarnes en « œil de bœuf » en zinc, au n° 9 ; les vestiges d'un porche charretier millésimé « 1833 » dont l'immeuble porte des lucarnes à frontons triangulaires. De beaux piliers octogonaux se distinguent dans la cour saint Martin ainsi qu'une demeure datée de 1812.

La maison natale du Cardinal Georges Grente, académicien :

La façade de la maison natale du Cardinal Grente porte une plaque de granit poli « le cardinal Georges Grente, archevêque-évêque du Mans, membre de l'Académie française, naquit en cette maison le 5 mai 1872 / 1872-1959 ». Cette plaque est surmontée du blason cardinalice sculpté dans un calcaire tendre avec son chapeau et sa cordelière à quinze houppes.

La mairie-école-justice de paix:

La mairie au fronton républicain : mairie, justice de paix, écoles de garçons, école de filles, édifiée entre 1851 et 1868, de style néo-classique avec ses pilastres et chapiteaux ornant le corps central. Son flanc extérieur gauche (à l'Est) est devenu un mémorial de la brutalité des combats. Le poilu de fonte bronzée conservé au premier palier de l'escalier de granit intérieur, qui surmontait le monument aux morts ainsi que le vieux drapeau tricolore des anciens

L'île du Colombel à La Bloutière

L'échelle à poisson remplissant son rôle malgré le peu d'eau dans la Sienne en ce dimanche matin 14 octobre 2018.

Nous nous étions mobilisés en 2006 autour de cette île artificielle sur le canal d'amenée de la Sienne qui lui sert de lit principal. En effet, à cette époque il était question de travailler aux moyens de remettre la Sienne dans son lit originel. Depuis quand n'y est-elle plus ? Difficile d'y répondre. La carte de Mariette-de-la-Pagerie géographe de l'époque n'est pas suffisamment précise pour qu'on puisse prétendre qu'elle était, à l'époque, dans son lit. L'île du Colombel est intimement liée à l'histoire des religieux de l'ordre de Saint-Augustin qui se fixèrent dans ce vallon sur les rives de La Sienne, entre le château dudit La Boutière et celui dudit La Colombe à La Roche-Tesson. Si vous y intégrez les moulins de la Halaisière et notamment la fabrique de papier, la planche Denise,

la motte Saint-Julien (ancien château fort), la Roche-Tesson, ancien château-fort de la baronnie de la Roche-Tesson, et le prieuré, la portion du chemin dit de la Roche, vous concentrez ici un morceau d'histoire conséquent avec de nombreux vestiges archéologiques. Nous disions même, et nous le pensons toujours que toute la vallée, de la même façon que la section comprise entre l'abbaye de Hambye (Sourdeval-les-Bois) et le site du château-fort de Gavray, devrait être protégée. Mais manifestement ça n'a pas eu de répercussions dans les esprits des élus de l'époque.

Combien de fois nous nous sommes-nous réunis sur cette thématique ? Combien de fois avons-nous animé le secteur en proposant les randonnées intercommunautaires, les randonnées pédestres mensuelles, les rendez-vous du patrimoine industriel,

les rendez-vous sur les sites des vestiges des châteaux, du prieuré, de l'église de La Bloutière ? Les esprits ont été insuffisamment martelés. Il n'y a pas eu d'électrochoc.

L'île a été achetée de monsieur René Lefranc, par la Fédération de pêche de la Manche.

Je suis allé revoir cette 'île le dimanche matin 14 octobre . L'échelle à poissons fonctionnait bien , l'eau y descendait en continu. C'était logique car des embâcles s'étaient accumulés contre les ouvertures des canaux de l'île du Colombel ; suffisamment en tout cas pour rendre efficace la passe à poissons. Il n'y a pas de rupture de la continuité écologique et pourtant nous sommes dans un moment où le niveau des eaux de la Sienne sont extrêmement bas. Je ne me souviens pas d'avoir vu si peu d'eau, presqu'un filet, dans le lit de la Sienne.

Je m'autorise un petit rappel d'histoire :

<u>Ce sont d'abord le prieuré et les moulins de l'abbaye ou de Colombel :</u>

Le prieuré Saint-Thomas, occupé par les religieux de l'ordre de Saint Augustin depuis le XIIe siècle, avait en 1730 parmi l'ensemble de ses revenus : quatre moulins à bled aux paroisses de La-Bloutière, Saultchevreuil, La-Colombe, loués cinq cent Livres (d'après le cartulaire de Guillaume Le Groset des travaux de monsieur Paul Lecacheux, archiviste).

L'île du Colombel est adossée à l'ancienne clôture du prieuré Saint Thomas, appartenait encore tout récemment à monsieur et madame **René Lefranc,** anciens commerçants de Villedieu-les-Poêles.

J'avais rencontré ce monsieur dans l'espoir de trouver une solution pour l'avenir du site archéologique. J'appris quelque temps plus tard, de monsieur Philippe Delamarche, que l'A. P. P. M. A. (société de pêche de la Sienne) venait d'en faire l'acquisition en 2006.

L'avenir de cet îlot, chargé d'histoire, est conditionné dans le cadre des opérations d'amélioration de la qualité de l'eau.

Il est indéniable qu'il faille trouver de bonnes solutions pour rendre à la rivière sa continuité écologique. L'île constitue, à elle seule, un ensemble de patrimoine hydraulique du plus grand intérêt dans cette vallée de la Sienne où le fleuve à travers les démolitions qui sont entreprises depuis quelques années, perd traces et vestiges du passé de son exploitation hydraulique. Nous savons tous que les moulins ont perdu leur activité productrice d'origine. Ils sont devenus pour la plupart des villégiatures. Il n'y a plus cette attention permanente de régulation de la rivière et lorsqu'il s'agit de demander au propriétaire, qui a bien souvent oublié que la perrée (barrage en travers de la rivière), était le prolongement de son moulin, de faire des travaux, pour adapter la Sienne aux conditions définies pour sa remise en continuité écologique, il n'y a bien souvent, plus personne. Le coût des travaux dissuade tout investissement et les normes ne cessent de changer. Que d'argent public a déjà été engagé sur les ouvrages lors des installations des échelles à poisson.

Un autel à la mémoire des poilus dans l'église de Cérences qui mériterait qu'il soit fait quelque chose

C'est au retour du repérage de la prochaine randonnée à Cérences que je suis entré dans l'église de Cérences. Rien n'y a changé depuis que j'eu la joie d'y faire une visite, c'était il y a déjà quelques années. Par contre, et ceci sans doute à cause de l'actualité du 100e anniversaire de la fin de la Grande guerre, j'ai porté une attention plus grande à cet autel qui se trouvait en face de moi sous le transept. C'est de l'art de la fin du 19e siècle, mais c'est surtout le mémorial paroissial de Cérences. Alors alors déplacé les bancs pour mieux le voir en prenant bien entendu toute l'attention requise pour qu'ils remis à place.

C'est à l'origine un autel qui a été offert par monsieur Jean et mademoiselle Marie de Beaucoudrey en souvenir de leurs grands-parents Bréhier-Deslandes en 1898 comme l'atteste le bandeau gravé au pied de l'autel sous l'Ave Maria. Je ne sais pas qui a pris cette décision mais une contretable a été posée à l'arrière des gradins du tabernacle et de l'exposition. Elle présente les mêmes caractéristiques que l'autel, à savoir, un style néo-gothique. Cette contretable se présente sous la forme d'une arcature trilobée au sommet de laquelle est gravée une croix de guerre dorée avec les deux épées en faisceau et les années 1914 et 1918 de chaque côté de celle-ci. En dessous, sont gravées les expressions « PRO DEO –PRO PATRIA » (Pour Dieu– pour la Patrie). Ensuite, suivent sur trois lames de marbre les noms des valeureux soldats de Cérences qui sont listés dans la description.

L'ensemble est harmonieux puisque les matériaux de marbre veiné sont semblables dans les tons et les veines. Il y a tout d'abord, du bas vers le haut, un socle qui porte l'autel. Le panneau du fond est plein. Il est illustré de l'Ave-Maria (A M) avec de chaque côté deux branches de lis qui offrent leurs fleurs retombantes vers les extrémités. Les lis de la main gauche sont nettement plus effacés que les autres. D'ailleurs ce côté du panneau a davantage souffert. Le bandeau de dédicace de l'autel est une composante qui maintient comme un encadrement le panneau. La table d'autel est posée sur deux colonnes rondes avec chapiteaux et une arcature en arc à accolade pour les relier. Une pierre sacrée est enchâssée dans la table. La lame de marbre qui la compose est brisée mais tous les éléments sont à priori bien en place. Un premier gradin porte le tabernacle. Il est régulièrement orné de lis sur courte tige. Le tabernacle surmonté du plateau appelé exposition est conçu avec deux colonnettes, bases et chapiteaux. Sa porte est en métal doré. Une arcature ogivale, décorée d'une rose et de deux lis ainsi que des

feuilles en volutes, est représentée dans le fronton triangulaire. Le tabernacle est épaulé par des ailerons en forme de gradins dont la face est illustrée de volutes de feuilles de vigne. Deux colonnes, une à chacune des deux extrémités, avec bases et chapiteaux, portent le fronton triangulaire de la contretable sous la forme d'un entablement à arcatures trilobées. Un petit trèfle est représenté sous la pointe du fronton. Deux pinacles surmontent les deux colonnes. Une croix sommitale se dresse à la pointe des deux rampants du fronton. Ces deux pinacles semblent avoir perdu quelque chose de leur ornementation finale à l'extrême pointe. Le mémorial des poilus porte soixante-douze noms, sans doute dans l'ordre chronologique de leur mort. Ce sont, sur la plaque de notre main gauche : Paul Chaussé; Alphonse Lurienne; Eustache Montigny; J. Louis Plantegenest; Aimable Blouet; Albert Hastey; Jules Leroux; Emile Guilbert; Gilles Turgot; Jules Pillevesse; Ernest Lerendu; Adolphe Sevalle; Eugène Enguehard; Georges Lecoq; Georges Guilbert; Ernest Duclos; André Colin; Eugène Hersent; Louis Tanquerey; Frédéric Legal; Emile Croué; Alfred Le Jeune; Auguste Delaunay / sur la plaque du centre : l'abbé Albert Javalet; René Plantegenest; J. Alphonse Plantegenest; René Lemercier; Victor Vigot; François Levillain; Auguste Lebailly; Charles Duprey; François Tapin; Albert Helaine; Georges Lenoir; Auguste Levillain; Gustave Duret; François Vasche; Cénéric Duclos; Pierre Legendre / sur la plaque de notre main droite : Joseph Doucet; Albert Gaillardon; Georges Vaugrente; Marcel Girard; Aristobule Lehericey; Léon Lehericey; Adolphe Guilbert; Joseph Chasles; Auguste Peredo; Roger Lehodey; Léon Briens; Georges Lemercier; Eugène Jouvin; Jules Montagne; Herblanc Delaunay; Pierre Billard; Pierre Levoy; Ernest Desponts; Eugène Montagne; René Dumesnil; Augustin Lefevre; Ernest Baubigny; Gustave Duchemin.

L'ensemble a semble-t-il déjà fait l'objet de quelques réparations mais il présente aujourd'hui des signes qui ne trompent pas si on n'essaie pas d'y remédier.

Il faut nécessairement tenir compte qu'il est à la fois un objet qui existait en partie au moment de la séparation de l'église et de l'état en 1905. Il doit figurer dans la liste du mobilier, établie en 1906, pour le transfert des compétences vers la commune de Cérences. Une partie de cet autel est postérieure à cette loi notamment dans la définition d'un autel à la gloire des poilus morts pour la France. L'intérêt commun pousserait à ce qu'il soit fait un effort pour la réhabilitation de cet autel. Le 100e se conclut certes cette année mais le 100e anniversaire de la paix c'est pour l'an prochain ! Il y a encore du temps pour faire quelque chose. Un conseil toutefois: ne pas commencer quoi que ce soit avant d'en avoir fait part au conservateur des antiquités et objets d'arts de la Manche, car cet objet relève de sa compétence!

Eco-veille de la randonnée à La Trinité le 23 septembre 2018

Eco-veille de la randonnée au départ de La Trinité le dimanche 23 septembre 2018

Météorologie : petite pluie fine, peu de vent.

Température très douce.

Participants : 8.

Temps estimé : 2 h 30 mn.

Boucle d'un peu plus de 12 km.

Nous pourrions placer cet itinéraire sous le titre de la tête de l'éléphant tant le parcours en imite fort bien les contours avec les deux grands oreilles du pachyderme. Je n'ai rien inventé et c'est une remarque qui m'a été fort judicieusement faite. Nous partons de la place de l'église de La Trinité à 9 heures, empruntons le passage clouté et entrons dans la rue qui longe le cimetière et le chevet de l'église, puis au fond, nous tournons à gauche. Nous suivons sur quelques dizaines de mètres et tournons à nouveau à droite pour entrer dans un chemin de terre. Nous passons à côté du lavoir communal avec sa fontaine et son réservoir. Cette organisation forme un ensemble pittoresque protégé par des lisses de bois. Nous suivons ce chemin qui se rétrécit et serpente dans le bocage jusqu'à ce qu'il débouche sur une voie goudronnée au Pistel. Nous la suivons quelques instants et entrons dans un autre chemin taluté et planté dont le flanc, à son entrée sert de remblais pour des déchets verts et des matériaux inertes issus de démolitions mais aussi de débris de plastiques pas très écologiques. Ce chemin très pittoresque serpente le bocage ; ces haies talutées et plantées sont une protection en cette matinée humide. Nous atteignons une route goudronnée au lieu-dit de l'Epine Godefroy, et nous tournons à gauche pour la suivre quelques instants avant de tourner à droite, juste devant une maison, pour entrer dans un étroit chemin. Son défaut d'entretien est un oubli de Villedieu intercom. L'assiette du chemin est aisée et les fougères et autres espèces végétales ne nuisent pas à notre déambulation. La voie se rétrécit, s'articule en contournant les prairies parfois il semble buter brutalement notamment au point 198. Nous sommes sur un haut plateau et le vent chargé d'humidité nous balaie. Nous apercevons la silhouette du clocher à bâtière de l'église de La Chaise-Baudouin. Nous atteignons un large chemin encaissé que nous empruntons en tournant à droite. Nous longeons une de ces nouvelles haies bocagères plantées lors des remembrements. Nous atteignons une petite route puis le village de La Lozinière, la Métrie, la Haute-Faverie. Nous suivons le balisage jaune et rouge sur la petite route et à la première intersection, à La Ligerie, nous obliquons à gauche pour quitter ce balisage et poursuivre notre itinéraire en direction de Chérencé-le-Héron. Il n'y a plus aucun chemin de terre qui puisse permettre cette déambulation. Contraints et forcés nous poursuivons cette voie, entrons quelques instants dans une succession de virages, dans un sous-bois, entendons un ru passant sous la route et suivons cette itinérance en direction du Grand Clos. Ces premières pluies poussent les Salamandres à sortir mais une vingtaine d'entre-elles sont écrasées sur le bitume sur quelques centaines de mètres, par la circulation des véhicules. Nous laissons sur notre droite les Abbayes. Nous atteignons le croisement avec la départementale D 81 que nous empruntons en tournant à droite. La prudence est requise en raison de la circulation. Nous passons à proximité de la Turgissière, Renoudière, Le Chêne Daniel et nous entrons, sur notre gauche dans la petite route dite de la Croix Faucon qui va nous emmener au bourg de Chérencé-le-Héron. Nous entrons dans le vieux bourg, tournons à gauche en direction de la Baudonnière et de la Grande Chambre. Nous maintenons notre droite et entrons, en laissant La Baudonnière, dans un large chemin encaissé. Celui-ci va nous entrainer vers La Trinité. Peu à peu le panorama bocager se découvre et notre vue porte vers l'église de Rouffigny qui dresse son clocher à bâtières ainsi

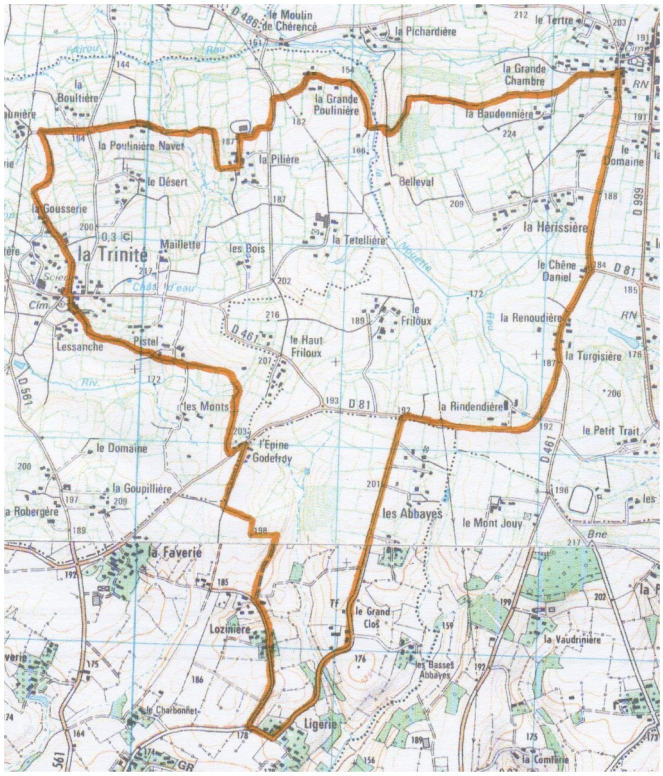

La Sienne deviendra t'elle un fleuve sans mémoire ?

Une 1ère vente **d'un moulin à blé à trois tournants**, au Colombel, eut lieu le 12 juillet 1791, après la saisie par le gouvernement des biens monastiques, à **Antoine Lemoine**, meunier (moulin à trois roues hydrauliques). La vente comprenait les poids et ustensiles attachés, les prises, pierrées, essiaux et bieus (biefs) en dépendant ainsi que le terrain d'appui (Vente des biens nationaux par les administrateurs du district d'Avranches (pas d'acte subsistant). La succession des biens de **Jean Haupais** ira au profit de ses trois enfants : Jean-Pierre, Marie-Anne et Guillaume dont le partage fut décidé le 23 janvier 1812 (Pierre, Guillaume et Marie Haupais, constituent une rente au profit de Claude Bourdon et affectent et hypothèquent « un moulin à deux tournants faisant de blé farine, nommé le moulin de l'abbaye avec les logements nécessaires à son exploitation ; le tout situé dans la commune de La-Bloutière, proche de l'enclos de l'abbaye (5 E 16434, Maître Vimont notaire à Villedieu-les-Poêles). Le 1er lot sera composé **d'un corps de moulin à deux tournants**, nommés les **moulins de Colombel** avec les poids, mesures, ustensiles, les prises, la pierrée, essiaux et bieux, le terrains d'appui, trois petits jardins légumiers avec une boulangerie et une petite étable. Le 2ème lot comprend deux pièces en portions de terre, le pré d'entre les deux rivières et le pré de l'hermitage joignant la rivière Sienne (Le tenant du deuxième lot ne pourra faire construire aucun autre moulin sur les dites parties de pré (5 E 16434, folios : 339-341, Maître Vimont notaire à Villedieu-les-Poêles).

La pêcherie vue ce matin du 14/10/2018

Une seconde vente d'un moulin à trois tournants eut lieu le 26 décembre 1816 par **Guillaume Haupais**, propriétaire et meunier, au sieur **Antoine Lemoine (Louis Baudry** achètera ensuite le moulin à **Antoine Lemoine le** 15 Xbre (décembre) 1826 (vente sous seing privé (SSP) dont la référence à l'acte est transcrite aux Hypothèques d'Avranches le 3 février 1827 (volume 94) aujourd'hui disparu) Transport de rente entre Guillaume Haupais, ancien meunier, de présent laboureur, demeurant à La-Colombe, Pierre Haupais, son fils, meunier, à La-Luzerne et le sieur Antoine Le Moine, meunier à Villedieu le 22 mars 1825 (notariat de Villedieu-les-Poêles). Louis Baudry, docteur en médecine à Villedieu-les-Poêles, est l'**inventeur** d'un procédé de façonnage de casseroles, dans une nouvelle usine qu'il fera construire sur le site.

Les biens du docteur Baudry seront ensuite cédés à **Firmin Louis Thierry**, entrepreneur de serrurerie demeurant à Paris au 31 de la rue d'Angoulême, le 23 mai 1834 (archives notariales de Villedieu : 5 E 16811). Cette vente comprendra :

Derrière le feuillage, la pile du pont qui enjambe le canal d'amenée juste devant l'île du Colombel.

L'usine de l'abbaye ou de Colombel ; les **quatre moulins à blé** et le petit légumier qui en dépendent ; une petite portion de pré et une petite portion de jardin à plant, joignant au bieu des dits moulins ; **l'atelier pour la fabrication de casseroles en cuivre**, suivant un procédé dont monsieur Baudry a obtenu le brevet d'invention, tous les outils et les matériaux nécessaires à la fabrication existant dans ladite usine ; ledit **brevet** d'invention (que je n'ai pas retrouvé) ; tous **les outils et les matériaux nécessaires à la fabrication existant dans ladite usine**, et généralement tout « ce qui est attaché » aux dits moulins et usine.

Le docteur Baudry sera au cours du temps mandataire de monsieur Thierry.

Un rapport de 1836 précise : je cite « **Il a été récemment fondé dans les moulins dépendant de l'ancienne abbaye de La-Bloutière un établissement de serrurerie par MM Thierry et Ringer, de Paris. Les objets qui sortent de cette fabrique ont un grand intérêt de précision et sont remarquables par leur fini. Ils sont envoyés à Paris où ils trouvent un débouché d'autant plus facile que les prix sont plus élevés. Tout porte à penser que cette fabrication à laquelle on a fait concourir les moyens hydrauliques prendra un accroissement de plus en plus considérable. Vingt-cinq ouvriers, au nombre desquels on compte plusieurs polonais subventionnés, suffisent pour le moment au besoins de l'établissement** ».

La destination des bâtiments industriels dû évoluer car il est fait mention en 1891 **d'une minoterie,** propriété de Monsieur Baudry, située à l'abbaye de la Bloutière.

Le pont et l'aqueduc voisin enjambant l'ancien lit et le canal du fleuve seront les objets de différents entre les deux communes de La-Bloutière et de La-Colombe. Ils conduisent au chemin de la Roche et furent entièrement reconstruits par le sieur Baudry en 1860 et partiellement financés par les deux communes. Une nouvelle rupture du pont en 1891 engendrera un contentieux et une procédure

La Sienne coule depuis longtemps dans le canal d'amenée au Colombel

L'un des deux gabarits de l'énorme roue hydraulique de l'usine à casseroles

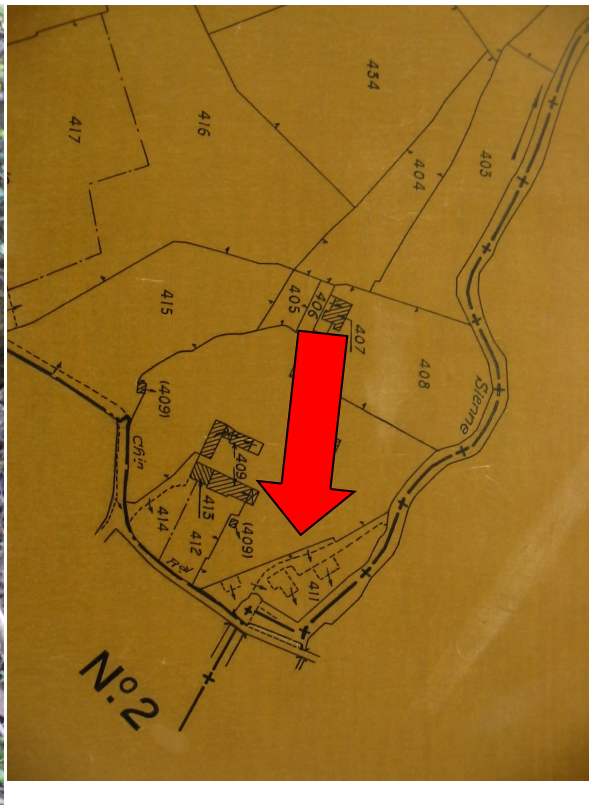

Plan cadastre « calque » de l'île avec en pointillés les bâtiments ruinés.

entre les 2 communes pour le financement des travaux. Le Préfet ira jusqu'à exiger la création d'une conférence intercommunale afin de trancher la question. Les financements durent être ajustés en 1893.

Le docteur **Maurice Lemonnier**, **médecin et industriel** à Villedieu, sera propriétaire du Colombel vers 1913. La notice qui lui est consacrée précise qu'il « **consacre ses moments de loisirs à l'usine électrique de Villedieu, qu'il a créée et dont il est le directeur** ». Aucune mention n'est faite quant au Colombel. L'île dût ensuite perdre son activité industrielle et décroître. L'intérêt archéologique, historique, est incontestable. Malheureusement , personne ne prit réellement le dossier à bras le corps, notamment pour remettre en place un réseau de chemins sur La Colombe et sur La Bloutière. C'était l'une des idées de base : redonner du sens au patrimoine des deux communes.

Vestiges d'immeubles

L'entrée de la pêcherie encombrée d'embâcles au bout

Il est toujours possible avec de la volonté d'obtenir quelque chose dans l'intérêt général et la qualité de vie des habitants. Nous avons été témoins de la métamorphose du prieuré par la volonté de son propriétaire. Marc nous l'a démontré au cours des visites que nous avons organisées avec l'office de tourisme des métiers d'art de Villedieu.

Les prochaines semaines seront sans doute décisives. Un rendez-vous a été demandé à la Fédération de pêche de la Manche et il a été accordé.

que vers deux châteaux d'eau. Nous entrons dans un sous-bois non loin de Belleval. Nous atteignons un croisement dans la descente de chemin où nous tournons à droite, puis, presqu'aussitôt à gauche pour descendre dans un chemin de terre et atteindre le ruisseau de La Nouette, au fond du vallon. Nous obliquons sur la droite après le franchissement du cours d'eau, entrons dans une zone boisée, passons prudemment à proximité d'un affaissement de terrain, suivons le cours d'eau avant d'entreprendre une petite ascension. Notre chemin change d'assiette, nous atteignons les premières propriétés dont Lucas au n° 6.

Notre voie goudronnée passe à la Grande Poulinière, passons sous la THT et atteignons un croisement. Nous tournons à gauche, suivons cette route sur quelques centaines de mètres et entrons dans un autre chemin goudronné au n° 11 de la Pilière (nous abandonnons le balisage qui nous entraîne sur un autre itinéraire. Ce premier chemin est bordé de hauts peupliers sur sa droite. Nous tournons à gauche lorsque nous atteignons un pavillon et entrons dans un chemin de terre. Nous le suivons sur quelques centaines de mètres. Il débouche sur une voie goudronnée que nous empruntons en tournant à droite. Puis nous entrons à nouveau dans un autre chemin à gauche après la signalétique d'interdiction aux motos. Le chemin descend vers le fond du vallon. Nous remontons peu à peu, atteignons au lieu-dit de la Poulinière Navet un croisement que nous traversons tout droit. Nous passons la Taulnière, la Beltière. Nous remarquons un alignement de peupliers sur notre gauche et passons sous une double rangée de hauts sapins. Nous laissons la Taulnière et tournons à gauche dans un étroit chemin de terre qui longe dans un premier temps les prairies humides. Nous nous rapprochons du bourg de La Trinité. L'assiette du chemin se modifie dès les premières habitations à La Gousserie, en une voie goudronnée. Nous remarquons quelques vestiges de vieux chemins à ce jour abandonnés et nous atteignons notre point de départ. Toute la partie sillonnée sur le territoire de la commune de La Trinité est essentiellement composée de chemins de terre, talutés, plantés, bien tenus. Le maillage du bocage a davantage souffert notamment sur la Chaise-Baudouin et Chérencé-le-héron. Il faut dépasser le bourg de Chérencé-le-Héron, pour retrouver un itinéraire plus naturel en s'orientant au retour vers La Trinité. Les tronçons de chemins à partir de la Pilière ne sont pas tenus de la même façon mais ils sont intéressants.

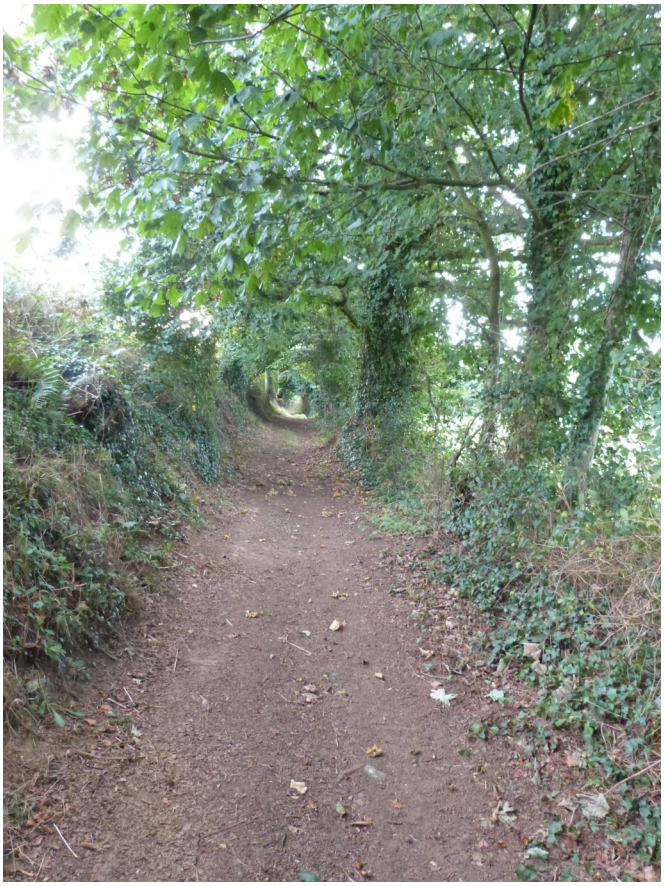

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

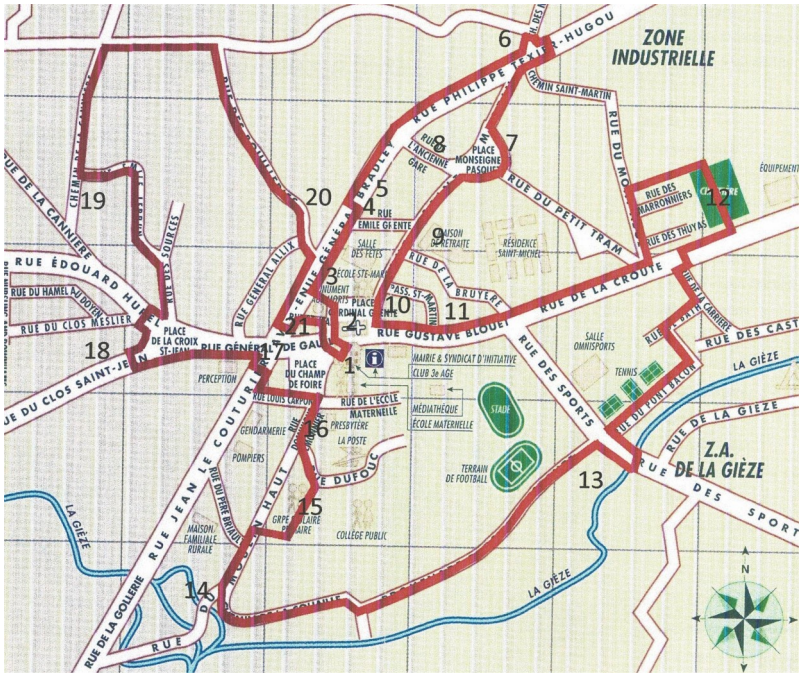

combattants. Le monumental escalier illustré du blason de Percy millésimé « 1868 » marque une étape importante de l'édifice.

Une stèle « Nursling-and-Rownhams » se dresse devant le perron. Le pignon « est » de la mairie a été restauré tout en conservant les impacts de la bataille de l'été 1944 et a été inauguré en 2014 pour perpétuer cette mémoire.

De petits détails concernant les sculptures blasonnées anciennes sur l'église nouvelle de Percy.

Le monument aux morts :

Le monument aux morts créé par Charles Tardif, sculpteur de Caen, a été inauguré le 28 octobre 1923. L'obélisque de granit est coiffé de chapiteaux à volutes desquels sont suspendues des guirlandes brélées de lauriers et de feuilles de chêne. L'obélisque était surmonté d'un poilu de fonte bronzé et il y sera de nouveau d'ici quelque temps.

L'hôtel de la poste:

17) L'hôtel de la poste et des télécommunications : construction de style balnéaire néo-normand, de briques et de pierres 1933. Bâti par l'architecte Pilorget de Saint-Lô moyennant 31905 francs sur la décision du Conseil municipal du 18 décembre 1932. Empruntez la rue Louis Carpon.

Les reliefs de Jean Lambert-Rucki:

Prendre la rue Louis Carpon, à gauche et longer les maisons d'Etat. Les deux pignons reçurent des reliefs de Jean Lambert Rucki, à l'Est » au n° 1 : l'écrasement de la Svastika. Il fut très mal compris des percyais qui en exigèrent la destruction en 1949, puis à l'extrémité ouest, au n° 15 : le relief des « trois soldats américains et de la bannière étoilée » dont la base fut cisaillée pour construire l'appendice.

La fontaine monumentale:

Cette fontaine monumentale de style « arts décoratifs » , réalisée et signée par le sculpteur Grebert de Paris, édifiée à l'angle des rues par l'entreprise E. Demas du Mans, fut donnée en octobre 1934 par Mgr Grente. Réalisée en calcaire tendre, elle se compose d'un corps central au fronton triangulaire illustré des vertus théologales de la foi (au centre avec la croix), charité (à gauche avec les deux enfants) et espérance (à droite avec l'ancre de marine). L'entablement écourté est orné de deux enroulements aux extrémités. Deux pilastres annelés plats illustrent de part et d'autre ce corps central. Deux médaillons en relief représentent, à gauche : Mgr Georges Grente, à droite : Mgr Eugène Pasquet. Ils remplacèrent les deux quadrilobes qui s'y trouvaient à l'origine. L'écu denché de Percy est au centre avec une couronne en cimier à trois tours crénelées. Un triptyque végétal décore la base de ce monument dont le bassin polygonal est orné sur deux de ses faces de mascarons grotesques.

La croix de l'ancien cimetière:

Croix de l'ancien cimetière érigée en 1843 par M Lemaistre, curé pour rappeler la présence de ce champ réservé aux morts de la paroisse, dont le dé cubique porte cette dédicace « religieux / souvenir des / inhumations faites en ce / lieu de 1810 à / 1829 / Pater Ave ».

Le monument dressé dans la cour de l'école Sainte Marie sous la forme d'une colonne ronde renflée, de granit, coiffée d'un chapiteau circulaire à la dédicace suivante « souvenir du docteur Lebouvier / par son père 1872 » est un vestige de l'ancienne fontaine Saint-Michel. Monsieur Lebouvier avait fait bâtir une maison pour que son fils s'installe comme généraliste. La mort de ce dernier modifia les objectifs et la maison fut donnée à l'école Sainte Marie, d'où la pose de cette colonne après la seconde guerre mondiale.